

Collège de Préverenges

Des mères dénoncent des violences dans le préau

Trois mamans craignent pour leurs enfants. Elles dénoncent l'inaction de la direction

Lauriane Barraud

«Nos enfants partent à l'école avec la boule au ventre et ne se sentent pas en sécurité.» Très inquiètes, trois mamans de bambins scolarisés au Collège de Préverenges dénoncent des violences récurrentes qui se produiraient au sein de l'établissement scolaire, notamment lors de la récréation. «Attouchements», «racket» et même «étranglement»: les mots employés par ces mères sont particulièrement durs.

«Ma fille de 8 ans subit régulièrement des agressions verbales de la part d'élèves perturbateurs, témoigne l'une d'elles, sous couvert de l'anonymat. Lundi dernier, un de ses camarades l'a même menacée de la tabasser si elle ne ramenait pas 1 franc dans les trois jours.» Une autre raconte que, l'an passé, son fils aurait été étranglé. «Nous sommes inquiètes pour la santé et la sécurité de nos enfants. Nous réclamons plus de moyens et de surveillance lors des récréations.» Sans rejeter la faute sur un élève en particulier, ces mamans fustigent également la politique cantonale d'intégration des enfants qui présentent des troubles du comportement. Elles dénoncent le manque d'encadrement à Préverenges de ces élèves particulièrement agités.

«Sécurité garantie»

Alfred Zbinden, directeur de l'établissement primaire et secondaire de Préverenges, ne souhaite pas s'exprimer sur les cas évoqués par ces mamans, ne sachant pas de quel élève il s'agit précisément. Et même s'il a sa petite idée, il estime que ce n'est pas à la presse de régler ces problèmes: «Il faut que ces parents viennent me voir et s'ils l'ont fait, ce n'était pas cette année.»

De leur côté, les mamans assurent avoir informé la direction de l'école à plusieurs reprises. Si, aujourd'hui, elles ont décidé d'agir de leur côté, c'est justement parce qu'elles ont l'impression de ne pas être entendues par l'école. «J'ai eu un entretien avec le directeur, l'année passée, lorsqu'un camarade a mis sa main sur le sexe de ma fille. Certes, j'ai été écoutée, mais ensuite, agressions



Les agressions verbales ou physiques auraient notamment lieu à la récréation. FLORIAN CELLA

physiques et verbales ont recommencé», ajoute l'une d'entre elles, hésitant même à lancer une pétition.

Pour elles, nul doute: ce sont des enfants perturbés qui sont systématiquement violents à Préverenges. «Le département d'Anne-Catherine Lyon (*ndlr: de la Formation, de la Jeunesse et de la Culture*) prône une intégration de tous les enfants dans le système scolaire classique. C'est bien de ne pas stigmatiser ceux qui ont des difficultés, mais il faut se donner les moyens de pouvoir les garder dans le cursus normal», précisent-elles. Pour ces mères, c'est là que le bât blesse.

Mais ce qu'elles ne savent pas,

c'est que de nombreux dispositifs sont mis en place à Préverenges pour suivre ces enfants (*lire ci-dessous*). «Ils mobilisent quantité de personnes: psychologue, infirmière scolaire, direction et enseignants», souligne Alfred Zbinden.

Plus généralement, il assure «que son établissement ne connaît pas de cas de violence significatifs. Bien sûr que des incidents se produisent, mais ce n'est pas pire qu'ailleurs. L'école est un lieu en mouvement constant. On ne pourra jamais faire en sorte qu'il n'y ait aucun problème. Nous avons d'ailleurs toujours mis en place les dispositifs nécessaires pour garantir la sécurité de nos élèves. Lors des récréations, nous

avons par exemple six surveillants.»

Pour le directeur enfin, ce n'est pas parce qu'il s'agit d'élèves que l'école est toujours officiellement responsable. «Nous avons des champs d'action clairement délimités qui se situent entre 7 h 45 et 12 h ainsi qu'entre 14 h et 15 h 30, poursuit-il. En dehors de ces heures, nous ne pouvons rien faire, même si cela ne veut pas dire que nous ne nous sentons pas concernés. Dans ce cas, c'est aux parents de porter plainte. Il m'est d'ailleurs déjà arrivé d'appeler la gendarmerie lorsque je craignais qu'une bagarre n'éclate une fois les cours terminés.»

Quelles mesures pour les perturbateurs?

«Lorsque nous avons des enfants qui présentent des difficultés, notamment des troubles du comportement, nous faisons tout notre possible pour les garder dans le système scolaire. L'école est un lieu d'intégration et non d'exclusion», précise Alfred Zbinden. Pour y parvenir, l'établissement de Préverenges fait ainsi appel au Service de l'enseignement spécialisé et de l'appui à la formation (SESAF). «Ce dernier nous met à disposition des personnes formées qui assurent ainsi un renfort pédagogique en classe pour l'élève et pour les professeurs, à raison de 3 à 8 périodes par semaine.» L'école

dispose également de trois Modules d'activités temporaires et alternatives à la scolarité (MATAS): deux pour le secondaire, à Morges et à Cossonay, et un pour le primaire, à Denens. «Dans ces modules, des éducateurs spécialisés prennent en charge des élèves qui présentent des troubles du comportement, deux à trois jours par semaine.» Actuellement, ce ne sont que deux élèves préverengeois sur plus de 1200 au total qui fréquentent cette structure.

A l'échelle cantonale, Serge Loutan, directeur du SESA, indique que sur quelque 87 000 élèves vaudois, près de 2000 sont scolarisés dans des structu-

res spécialisées, donc hors du système scolaire traditionnel. Et quelque 500 en situation de handicap sont scolarisés dans les écoles régulières.

Quant aux cas d'exclusion, ils sont extrêmement rares. «Nous n'en avons que deux ou trois par année», détaille Alain Bouquet, directeur général de l'enseignement obligatoire. «Si toutes les mesures ont été prises sans succès et qu'il s'agit d'un cas particulièrement lourd, il peut arriver qu'un élève soit exclu de l'école. Seule Anne-Catherine Lyon, cheffe du Département, peut prendre cette décision.» Si l'enfant a moins de 15 ans, il sera alors confié au Service de protection de la jeunesse.

Recours contre le projet de la Grand-Rue à Rolle

Un seul citoyen a recours contre le projet de rénover la Grand-Rue. Le syndicat garde l'espoir de débiter les travaux en 2013

A Rolle, personne ne doute de la nécessité de rénover la Grand-Rue. Il y a pourtant eu plus de soixante opposants lors de la mise à l'enquête du projet. Essentiellement des commerçants qui s'inquiètent de la diminution du nombre de places de parc en ville. Estimant avoir proposé des mesures de compensation suffisantes, le Conseil communal a levé ces oppositions en mai dernier. Cette décision n'a suscité qu'un seul recours. Au risque de retarder encore une réfection attendue depuis plus de trente ans?

Résidant à la Grand-Rue, fils d'un commerçant rollois, Nicolas Mivelaz ne veut pas être le mouton noir de la commune, mais il est convaincu que ce chantier pourrait attendre encore un peu. «Ce que je demande, comme de nombreux autres habitants qui veulent sauvegarder le petit commerce à Rolle, c'est de ne pas commencer les travaux de la Grand-Rue avant d'avoir construit un parking au centre-ville.»

A son avis, le parking provisoire de 90 places prévu près du terrain de football (aménagé pour remplacer la suppression de places le long de la Grand-Rue) est sous-dimen-

sionné. «Les clients vont préférer les complexes commerciaux avec places de parc gratuites.»

Le chef du groupe Vert'libéral, Jean-Pierre Roland, partage cette analyse: «Ce sera la mort du petit commerce à Rolle. On soutient le maintien du même nombre de places à la Grand-Rue.»



«Tous les élus sont derrière ce projet. L'Etat de Vaud aussi»

Jean-Noël Goël, syndicat de Rolle

Le syndicat, Jean-Noël Goël, explique qu'il est irréaliste d'espérer un nouveau parking avant les travaux de la Grand-Rue. Il pense que ce recours sera rejeté. «Tous les élus sont derrière ce projet. L'Etat de Vaud aussi. La mise en soumission des travaux se fera durant l'année 2012 et le chantier débutera en 2013. Il faudra davantage de temps pour traiter les recours contre la route de contournement Rodeo 2.»

Y.M.

Des oreilles attentives s'installent à Couvaloup

Le Bureau Information Femmes, qui existe déjà à Lausanne depuis trente ans, ouvre une antenne à Morges

Plus de mille Vaudois font appel chaque année aux bénévoles du Bureau Information Femmes (BIF). Forte de trente ans d'expérience à Lausanne, l'association inaugure une permanence à Morges le 12 janvier. «Notre spécificité, c'est d'offrir un contact direct et de manière confidentielle, sans rendez-vous, ni limite de temps, explique la coordinatrice, Catherine Ruchet Choffat. C'est aussi de pouvoir aiguiller les personnes vers des services spécifiques de notre réseau, telle que l'aide juridique gratuite.» Si les portes du BIF sont ouvertes à tout individu ayant besoin d'aide, celui-ci reçoit en majorité des femmes venues pour des problèmes de séparation (41%), voire de violence conjugale.

Subventionnée par le canton, l'association se devait de s'étendre: après l'ouverture d'une antenne à Vevey en 2004, elle s'implante aujourd'hui à La Côte. «Nous avons été très bien accueillis à Morges, où

la syndique a facilité notre installation, ainsi que le Centre social régional. C'est d'ailleurs dans leurs locaux, rue Couvaloup 10, que nous ouvrons la permanence», précise Catherine Ruchet Choffat. Le BIF viendra compléter le travail des services sociaux en proposant ce temps d'écoute. «Ça faisait sens que cette prestation se situe au même endroit que le dispositif social, confirme Nuria Gorrite. Cela permet de réunir un réseau d'intervenants.»

Pour la syndique de Morges, l'installation du BIF dans la région répondait à un besoin avéré: «Il s'agit d'une prestation absente, et pourtant tellement importante. Dans ma pratique de syndique, mais aussi de femme et de mère, j'ai été confrontée à des personnes, qui pour des raisons diverses de parcours de vie, se sont retrouvées déconnectées de leur entourage ou qui n'avaient pas forcément de réseau amical, familial ou simplement professionnel. Pour elles, c'est crucial de trouver cet appui et de connaître leurs droits.»

Permanence Dès le 12 janvier tous les jeudis de 8 h 30 à 11 h 30 à Couvaloup 10.

Reverolle Un municipal démissionne

Daniel Cretegnny, municipal en charge de l'Environnement, des Domaines et des Bâtiments, a officiellement donné sa démission la semaine dernière, lors du Conseil général de Reverolle. «Pour des raisons d'agenda», explique avec regret ce dernier. Car dès 2012 le nouveau rendez-vous des municipaux sera fixé le lundi soir, moment que l' élu consacre à ses deux jeunes enfants. «Je serai encore actif dans la vie locale», précise toutefois l'intéressé. L'élection de son successeur est prévue pour fin janvier. M.G.

Le chiffre

16 148

C'est le nombre de signatures recueillies dans la pétition lancée par le syndicat Unia pour protester contre les licenciements annoncés chez Novartis. La pétition a été remise hier à Armin Züst, responsable de Novartis Suisse, à Bâle. Selon Unia, rarement, ces dernières années, une pétition contre des licenciements collectifs dans l'industrie avait récolté autant de signatures en si peu de temps. La mobilisation a été très forte à La Côte. Le personnel espère encore sauver les emplois menacés. Y.M.

Morges Le Père Noël à Couvaloup



Les petits Morgiens ont reçu hier la visite du Père Noël. Pour les Fêtes, les commerçants ont reconstitué la cave du bonhomme rouge, avec animations et ateliers de bricolage à la clé. Ceux-ci sont ouverts encore aujourd'hui de 16 h à 19 h et vendredi de 16 h à 20 h. B.G.

Saint-George Tout schuss sur les pistes à Noël

La neige abondante tombée ces derniers jours permet à la petite station de Saint-George d'ouvrir ses pistes pour cette fin d'année. Les enfants ont déjà pu chausser les lattes hier après-midi et pourront refaire quelques descentes le week-end de Noël, de 9 h à 17 h. Si l'enneigement persiste, les téléskis seront ouverts durant les vacances scolaires, comme les pistes de fond, dont l'une a la particularité d'être éclairée le soir entre 18 h et 22 h. La piste de luge et la buvette fonctionneront également à plein régime. M.S.

Réveillon à Fleuri

Begnins L'Amicale des sapeurs-pompiers de Begnins organise le 31 décembre son traditionnel réveillon au Centre de Fleuri. Avec repas et animation musicale. Renseignements et réservations: 022 366 21 42. M.S.

Festival d'orgue

Morges Ce soir à 20 h 15, l'ensemble Sobalte (chœur) et l'ensemble Soffio di Donne (instrumental) interpréteront au temple des œuvres de Johann Sebastian Bach, dans le cadre du Festival international d'orgue. Jeudi 29 décembre à 20 h 15, Stefano Faggioni à l'orgue et l'ensemble SaxSophia clôtureront les festivités à l'église Saint-François-de-Sales. B.G.